

Si ce message ne s'affiche pas correctement, [cliquez ici](#)

**Lettre d'information du Réseau CIAS  
Juin-Juillet-Août 2009**



**Edito**

À mesure que progressent les chiffres de la croissance démographique, du vieillissement de la population, mais aussi des diverses formes de précarité, les regards se tournent vers les pouvoirs publics et les collectivités locales. Ces regards s'accompagnent de multiples questionnements : comment répondre aux besoins croissants d'équipements et de services inhérents à ces évolutions socio-démographiques ? Dans quelle mesure l'équité territoriale est-elle garantie ? Comment maintenir la cohésion sociale dans une société fragilisée par la crise ?

Au même moment, les acteurs locaux se préparent à vivre d'autres bouleversements : réforme des collectivités territoriales, révision générale des politiques publiques, réorganisation des services déconcentrés de l'État, mise en place des agences régionales de santé, généralisation du RSA... Autant dire que le paysage de l'action sociale locale devrait profondément évoluer dans les mois et les années à venir.

Ces changements, assortis de nombreux débats sur le rôle de chacun des acteurs, sont sources d'interrogations légitimes : quelle sera la place des CCAS/CIAS ? Seront-ils reconnus à leur juste valeur ? L'utilisateur gagnera-t-il en lisibilité et en efficacité ?

Ces questionnements sont aussi une opportunité à saisir. Reconnus par les usagers dans leur rôle de proximité, attachés au travail de concertation et de complémentarité avec leurs partenaires, les CCAS/CIAS ont su s'adapter au fil du temps et faire preuve de pérennité, d'innovation, de souplesse, de réactivité et d'anticipation.

L'ensemble de ces atouts conduit à réaffirmer la pertinence de l'action sociale publique de proximité et contribue à faire prendre conscience du rôle et du dynamisme, y compris économique, des CCAS/CIAS, dont le budget consolidé représente 2,6 milliards d'euros tandis qu'ils emploient près de 109 000 personnes et gèrent de nombreux équipements et services de proximité.

Acteurs sociaux, acteurs économiques, acteurs de la rénovation du champ social et médico-social, les CCAS/CIAS sont tout cela à la fois. En témoigne le [Livre blanc de l'action sociale territoriale](#), véritable feuille de route pour l'avenir.

Dans cette optique, le 62<sup>ème</sup> Congrès de l'UNCCAS se tiendra les 16 et 17 septembre prochains au Palais des Congrès de Paris.

Nous vous invitons à participer nombreux à cet événement afin de prolonger les réflexions et échanges initiés dans le cadre du Réseau CIAS.

**Christophe PITEUX**  
**Responsable du Département Conseil Juridique et Formation**  
**UNCCAS**

Pour accéder au site Internet dédié à cette manifestation, [veuillez cliquer ici](#). Vous y retrouverez programme des journées, bulletin d'inscription et informations pratiques.

**Prochains rendez-vous**

**A NOTER DANS VOS AGENDAS !**

**62ème Congrès de l'UNCCAS**  
**" Nouveau paysage territorial : l'action sociale au coeur des changements "**



Cet évènement se déroulera les **16 et 17 septembre** prochains au **Palais des Congrès de Paris**.

**Programme des travaux**

Mercredi 16 septembre

**Plénière d'ouverture : Ouverture des travaux par Patrick Kanner, Président national de l'UNCCAS.**  
*Conférence introductive par un sociologue, suivie par un débat entre plusieurs personnalités.*

*Table ronde : La crise économique et sociale survient dans un contexte déjà marqué par une forte croissance démographique, un vieillissement de la population, une extension des phénomènes de précarité, y compris en milieu rural. Ces perspectives accentuent les besoins d'équipements et de services sociaux de proximité. Aussi s'agit-il d'apprécier la marge de manœuvre du CCAS/CIAS au regard de ses ambitions, de ses moyens, de ses limites. Au-delà des réponses techniques, la relation avec l'utilisateur est-elle toujours au centre des préoccupations ?*

Forum 1 : Le CCAS/CIAS, animateur des démarches de coordination des interventions en direction des plus fragiles

Forum 2 : La place des CCAS/CIAS dans la réorganisation du champ sanitaire social et médico-social

Forum 3 : Face à la crise économique et sociale, quels partenariats ?

Forum 4 : Le CCAS/CIAS, vecteur de cohésion sociale au plan local, national, européen

Forum 5 : La place des CCAS/CIAS dans les politiques locales de l'emploi

*Table ronde : Réformes des collectivités territoriales : quel impact dans le secteur social ?*

Jeudi 17 septembre

Forum 6 : L'observation et l'analyse : fondements de l'élaboration de la politique sociale communale

Forum 7 : Action sociale des petites communes ou comment innover face au manque de moyens

Forum 8 : Réactivité, anticipation, adaptation : exigence ou simple valeur ajoutée pour le CCAS/CIAS ?

Forum 9 : Accueil, orientation, accès aux droits : une fonction stratégique

Forum 10 : L'évaluation des politiques, des actions, des moyens

*Réunion des adhérents d'Outre-mer*

*Table ronde : Les partenaires institutionnels des CCAS/CIAS sont nombreux, chacun disposant de ses propres moyens et revendiquant ses spécificités. Comment renforcer les complémentarités et la cohérence des interventions ? De quelle manière ces partenaires appréhendent-ils le rôle de proximité et les atouts du CCAS/CIAS au regard de leurs propres politiques ? À l'heure des réformes et des clarifications de compétences, ces questions sont plus que jamais d'actualité, y compris à l'échelle européenne.*

**Retrouvez toutes les informations relatives à cet évènement en vous rendant sur le site Internet qui lui est consacré. Pour y accéder, [cliquez ici](#).**

---

**Rencontre Technique du Réseau CIAS**  
" Politiques Petite Enfance et Personnes Agées :  
appréhender et comprendre son territoire au travers d'un travail prospectif "

## Jeudi 26 novembre à Paris

Locaux de la Caisse des Dépôts  
15 Quai Anatole France 75007 Paris

Nous avons le plaisir de vous convier à la prochaine journée d'échanges du Réseau CIAS, intitulée "Politiques Petite Enfance et Personnes Agées : appréhender et comprendre son territoire au travers d'un travail prospectif" qui se tiendra le jeudi 26 novembre 2009.

**Le programme de cette journée (incluant le bulletin nécessaire à votre inscription) sera disponible prochainement.**

Nous vous remercions par avance de bien vouloir contacter Sarah ROBLET, Animatrice du Réseau CIAS si votre collectivité a mis en place un ou des projet(s) relatif(s) à ce sujet ou si vous disposez de contacts utiles à cet égard.

**Sarah ROBLET**

Animatrice du Réseau CIAS

01 45 15 08 68

[s.roblet@idealconnaissances.com](mailto:s.roblet@idealconnaissances.com)



### ***Le rendez-vous fédérateur de l'action sociale des territoires***

**Cette manifestation co-organisée avec le Conseil général du Rhône vous propose d'échanger avec l'ensemble des acteurs du secteur social autour des problématiques d'actualité de votre domaine de compétence. Ainsi, 18 ateliers seront consacrés :**

**\* à la Santé :**

- Santé et gens du voyage
- Plan National Nutrition Santé
- Désertification médicale

**\* aux Personnes Agées et Personnes Handicapées:**

- Accompagnement des aidants familiaux (PA / PH)
- Gérontechnologies (PA / PH)
- Coordination gérontologique (PA)
- MAIA : Maisons pour l'Autonomie et l'Intégration des malades Alzheimer (PA)
- Evolutions et adaptation du logement des PA (PA / Logement)
- Handicap en Belgique (PH)
- Emploi et Insertion dans la fonction publique (PH)

**\* à l'Aide Sociale à l'Enfance :**

- Evolution des modes de placement pour les cas difficiles
- Informations préoccupantes (avec l'ONED)
- Mineurs étrangers isolés (ASE / Egalité et Identité)

**\* à l'Enfance / Jeunesse :**

- L'accessibilité de tous au dispositif d'accueil du jeune enfant

**\* à des questions transversales :**

- Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé (MASP)
- Formation des assistants familiaux (Insertion)
- RSA : quelle réponse à l'utilisateur ? (Insertion)
- Nouvelles technologies : dématérialisation, numérisation et archivage

De nombreux partenaires soutiennent les ateliers : ANSP, CNSA, ANDASS, Département de la Saône-et-Loire, Département de l'Ain, Département de la Drôme, Département de la Loire, Département de la Haute-Savoie.

Retrouvez prochainement le programme complet de cet évènement sur le [site internet des Ateliers Nationaux de la Solidarité](http://www.ateliers-solidarite.com) ([www.ateliers-solidarite.com](http://www.ateliers-solidarite.com)).

## La solution du mois

Les solutions du mois vous permettent de faire le point sur certaines contributions qui ont été apportées sur le Réseau CIAS.

Plusieurs d'entre vous s'interrogent sur le rôle des CCAS/CIAS dans la mise en œuvre du RSA. Ainsi, il nous a semblé opportun de dresser un rapide état des lieux en la matière.

### **Le rôle des CCAS/CIAS dans la mise en œuvre du RSA**

*(Les informations suivantes ont été extraites de plusieurs sources et ne sont données qu'à titre indicatif.)*

Suite au vote de la loi généralisant le Revenu de Solidarité Active et réformant les politiques d'insertion (1er décembre 2008), le RSA est entré en vigueur le 1er juin dernier.

Cette prestation remplace le revenu minimum d'insertion (RMI), l'allocation de parent isolé (API) et certaines aides forfaitaires temporaires comme la prime de retour à l'emploi.

### **Le rôle des CCAS/CIAS au regard de la loi du 1<sup>er</sup> décembre 2008 généralisant le Revenu de Solidarité Active et du décret d'application du 15 avril 2009**

#### Dans l'instruction des demandes

Les CCAS/CIAS sont organismes de dépôt et instructeurs des demandes de RSA s'ils décident de prendre en charge cette compétence. Ils ont jusqu'au 1er décembre 2010 pour se décider, sachant que durant ce délai ils sont présumés instruire s'ils ne prennent pas de délibération contraire.

#### Dans l'orientation

Une union ou une section départementale de CCAS/CIAS peut être associée aux conventions départementales d'orientation destinées à encadrer le dispositif d'orientation et du droit à l'accompagnement des allocataires du RSA, dès la rédaction de ces conventions qui doit se faire dans le courant du 1er semestre 2009. Les CCAS/CIAS peuvent également être directement en charge de l'orientation des bénéficiaires du RSA vers un accompagnement professionnel ou social, par délégation du Conseil général.

#### Dans l'accompagnement

Les CCAS/CIAS peuvent être en charge, par convention de délégation avec le Conseil général dans la continuité de ce qui existe aujourd'hui pour le RMI, de l'accompagnement des bénéficiaires du RSA lorsque ces derniers auront été orientés vers un accompagnement social.

[Lire la suite...](#)

## Appel à témoignages

Ces questions ont été posées sur le site et attendent vos contributions... Vous pouvez apporter votre témoignage directement en ligne à l'aide de vos codes d'accès ou faire parvenir vos réponses par mail à Sarah ROBLET [s.roblet@idealconnaissances.com](mailto:s.roblet@idealconnaissances.com).

### **Consultation des CCAS durant la procédure de création du CIAS**

Notre Communauté de Communes envisage la création d'un CIAS. Par délibération en date du 9 juillet 2009, le Conseil Communautaire a décidé de prendre la compétence « actions sociales d'intérêt communautaire » pour l'instruction et le suivi des dossiers RSA. Dans ce cadre, nous nous interrogeons : les CCAS doivent-ils obligatoirement être consultés durant la procédure de création de CIAS ?

[Consulter / Répondre](#)

### **Intégration du personnel des communes dans le projet de CIAS (transfert de charges et de statuts des agents)**

Notre Communauté de Communes envisage la création d'un CIAS. Par délibération en date du 9 juillet 2009, le Conseil Communautaire a décidé de prendre la compétence « actions sociales d'intérêt communautaire » pour l'instruction et le suivi des dossiers RSA. Dans ce cadre, comment intégrer le personnel des communes dans le projet de CIAS (en termes de transfert de charges et de statuts des agents) ?

[Consulter / Répondre](#)

#### **Commission accessibilité aux personnes handicapées**

Je suis à la recherche de documents concernant la constitution de la commission pour l'accessibilité par une Communauté de Communes ou un CIAS : démarche de création, composition de la commission, délibération et rôle. Le CIAS peut-il être à l'initiative de la création de la commission accessibilité ?

[Consulter / Répondre](#)

#### **Délibération instituant le conseil de vie sociale**

Je suis à la recherche d'un modèle de délibération instituant le conseil de vie sociale dans un EHPAD. Pouvez-vous m'en faire parvenir ?

[Consulter / Répondre](#)

#### **Transfert de patrimoine vers un CIAS**

La Communauté de Communes de notre canton est propriétaire d'un EHPAD et souhaite transférer l'ensemble de l'actif au CIAS qui a comme unique vocation la gestion de l'EHPAD. Pouvez-vous m'envoyer un modèle de délibération de transfert de patrimoine et d'actif ?

[Consulter / Répondre](#)

#### **CIAS structurés sur une seule ville-centre et une dizaine de communes**

Quels sont les territoires en CIAS ou en projet de l'être de même "volume" (entre 20 et 30 000 habitants) structurés sur une seule ville-centre (environ 15 à 20 000 habitants) et environ une dizaine de communes ?

[Consulter / Répondre](#)

#### **Transfert du CLIC à la Communauté d'agglomération**

Nous sommes en train d'étudier le transfert du CLIC à la communauté d'agglomération récemment constituée. Actuellement supporté budgétairement par le CCAS, le transfert est-il réglementairement possible sans la création d'un CIAS ? Si oui (je doute...), selon quelles modalités juridiques ?

[Consulter / Répondre](#)

*Si vous ne pouvez pas accéder aux questions et réponses du forum, demandez votre code d'accès gratuit à Sarah ROBLET en [cliquant ici](#).*

## Brèves

### **Le Réseau CIAS et vous...**

**Découvrez le site du Réseau CIAS  
grâce à [notre présentation interactive](#) !**

Cet outil vous permet de vous former à l'utilisation de la plateforme informatique du Réseau. Vous pouvez également le retrouver en cliquant sur la rubrique "[Guide d'utilisation](#)" du site <http://www.reseau-cias.net/> (onglet à gauche).

L'animatrice du Réseau CIAS se tient par ailleurs à votre disposition pour toute demande de formation ou complément d'information.

#### **L'utilité de la fonction "Mon Profil"**

Accessible depuis le coin supérieur gauche de la page d'accueil de votre communauté professionnelle (<http://www.reseau-cias.net/>), cette fonctionnalité vous permet de déterminer les champs de compétence pour lesquels vous souhaitez être alerté par mail de toute nouvelle contribution (échanges du Forum et de la Bibliothèque). Elle s'avère utile également dans la sélection du type d'information que vous souhaitez voir apparaître dans le Forum et la Bibliothèque, une fois connecté avec vos identifiants.

Ainsi, vos besoins étant ciblés :

- votre temps de consultation est optimisé,
- vous ne recevez que les contributions relatives à vos centres d'intérêt dans votre boîte mail.

### **Le Réseau CIAS se développe !**

Vous êtes de plus en plus nombreux à apporter vos contributions et à bénéficier des services de partage d'expériences et de mutualisation des connaissances.

Vous êtes aujourd'hui près de 490 organismes et plus de 650 membres à pouvoir accéder au site du Réseau CIAS : <http://www.reseau-cias.net>.

Grâce à vous, 270 réponses ont déjà été apportées aux 212 questions posées sur le forum, le tout complété par près de 300 documents à haute valeur ajoutée mutualisés dans la bibliothèque ou en complément des réponses apportées (ex : délégation de signature et/ou de pouvoir....), soit un total de 777 contributions depuis mars 2007.

**Bonne navigation et à bientôt sur le Réseau CIAS !**

<http://www.reseau-cias.net/>

Pour tout renseignement sur le Réseau CIAS et ses Rencontres,  
contactez Sarah ROBLET au 01 45 15 08 68 ou par [e-mail](#)

[Cliquez ici](#) pour vous désabonner ( [s.roblet@idealconnaissances.com](mailto:s.roblet@idealconnaissances.com) )